



L'écho de Saint-Maximin - N°9





Sommaire

Informations
Municipales
-Le mot du Maire
-Informations
municipales
La vie associative
La vie communale
La vie de l'école
Parole citoyenne
Agenda

Le mot du Maire

Discours du 13 Juillet 2018

Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs, Chers Concitoyens,

Je vous remercie d'avoir répondu nombreux à l'invitation pour cette cérémonie, ce qui signifie que les grandes dates de notre histoire ont conservé toute leur signification.

C'est bon pour notre commune et c'est bon pour la République.

Car, le 14 juillet, est une fête. C'est une fête nationale qui réunit tous les citoyens de ce pays autour de leurs valeurs.

Cette fête constitue aussi la meilleure image que nous puissions offrir, certes aux nouveaux habitants de la commune, mais également aux visiteurs, venus parfois de loin pour se joindre à nous.

Au même titre que les équipements et les services, les animations et les fêtes contribuent à la qualité de vie.

Rappelons-nous que le 14 juillet c'est la fête des 3 couleurs, unies et brandies. Ces 3 couleurs qui font le drapeau de la France, ces 3 couleurs dans lesquelles chaque Français peut se retrouver.

C'est aussi la Marseillaise qui est le chant patriotique de la Révolution française, adopté par la France comme hymne national.

Le 14 juillet est aussi un jour d'histoire. En prenant la Bastille, les français se sont libérés de l'arbitraire.

Voilà pourquoi le 14 juillet n'est pas qu'un évènement historique. En le fêtant, nous réaffirmons notre attachement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Bonne fête du 14 juillet à tous ! Vive St-Maximin, Vive la République, Vive la France !!!



INFO RECENSEMENT

Tous les jeunes saint-maximinois atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie au cours du trimestre suivant leur anniversaire.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens, aux concours et à l'inscription au permis de conduire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous présenter à l'accueil de la mairie.







Pour un territoire propre, jetons moins et trions mieux!

DOUBLE COLLECTE DU ResTE PLANNING POUR L'ÉTÉ 2018 DU 2 JUILLET AU 1 SEPTEMBRE



Commune	Jour habituel	2 ^{ème} jour : du 2 juillet au 1 sept.
Aigaliers	Jeudi	L undi
Argilliers	Mercredi	Samedi
Arpaillargues et Aureilhac	Lundi	Jeudi
Belvezet	Mercredi	Samedi
Castillon du Gard	Vendredi	Mardi
Collias	Mercredi	Samedi
Flaux	Jeudi	Lundi
Foissac	Jeudi	Lundi
Fons-sur-Lussan (+ Hameaux de Vendras et de Rosière)	Lundi	Jeudi
Fontarèches	Mardi	Vendredi
Fournès	Vendredi	Mardi
La Bastide d'Engras	Vendredi	Mardi
La Bruguière	Vendredi	Mardi
La Capelle et Masmolène	Mardi	Vendredi
Lussan	Mardi	Vendredi
Montaren et Saint Médiers	Lundi	Jeudi
Pougnadoresse	Jeudi	Lundi

Соттипе	Jour habituel	2 ^{ème} jour : du 2 juillet au 1 sept.
Pouzilhac	Mardi	Vendredi
Remoulins	Mercredi	Samedi
Saint Bonnet du Gard	Lundi	Jeudi
Saint Hilaire d'Ozilhan	Vendredi	Mardi
Saint Hippolyte de Montaigu	Mardi	Vendredi
Saint Laurent la Vernède	Vendredi	Mardi
Saint Maximin	Mercredi	Samedi
Saint Quentin la Poterie	Mardi	Vendredi
Saint Siffret	Lundi	Jeudi
Saint Victor des Oules	Mardi	Vendredi
Sanilhac-Sagriès	Mercredi	Samedi
Serviers et Labaume	Mercredi	Samedi
Uzès	Jeudi	Lundi
Vallabrix	Jeudi	Lundi
Vallérargues	Lundi	Jeudi
Valliguières	Vendredi	Mardi
Vers Pont du Gard	Mardi	Vendredi

Merci de sortir votre bac marron <u>la veille au soir</u> du jour de collecte et de le <u>rentrer après le passage</u> de nos équipes.

<u>La collecte sera bien assurée le samedi 14 juillet et le mercredi 15 août.</u>

Service réservé aux ménages.

De préférence, nous vous conseillons de privilégier une sortie de votre bac lors de votre jour habituel.

Rappel: les déchets de Res Te sont à placer dans des sacs fermés de 60 litres maximum. La présence de déchets recyclables (verre, papier propre et emballages vides), d'encombrants, de vêtements ou encore de toxiques est interdite. En cas d'absence de tri, votre bac pourrait ne pas être collecté.

Pour tout renseignement sur la collecte 04.66.22.13.70



ocument réalisé par le SICTOMI



La commune met en place, dès la rentrée 2018, un portail permettant aux familles de réserver et payer en ligne les services de cantine et garderie.

Un mail informatif sera adressé fin août dans lequel sera joint un guide d'utilisation ainsi que les codes pour accéder au service.

Une campagne d'information sera également disponible sur le site de la commune - rubrique Ecole.

DÉMATÉRIALISATION

Vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, et ainsi participer activement au projet de dématérialisation de la Mairie, inscrivez-vous dès à présent via le coupon réponse en bas de cette page. L'Echo de St Max ne sera plus distribué dans votre boîte aux lettres mais vous pourrez le consulter directement sur notre site internet:

consulter directement sur notre site internet;			
	www.mairiestmaximin.fr		
Coupon-réponse à découper o	et à remettre en mairie avant le 31 décembre 20)18 :	
NOM: Adresse:	Prénom:		
Je souhaite consulter la version dématérialisée de l'écho de St Max. (Cocher la ou les parutions que vous souhaitez dématérialiser)			
☐ Parution de fé	evrier		

Bruits de voisinages

Selon une classification plus juridique « troubles anormaux de voisinage »

Ces bruits peuvent être sanctionnés sur les critères de durée, d'intensité de répétition conformément au Code de l'Environnement et au Code de la Santé Publique et ce quelque en soit l'heure.

Le Code de la santé publique en donne une définition soit :

« Les bruits liés au comportement des personnes, animaux, choses dont la personne a la garde Les bruits liés à une activité, manifestation culturelle ou sportive, ou individuelle Les bruits provenant des chantiers. »

Certes, les arrêtés municipaux fixent les règles, limitent les plages horaires tolérées et fixent les dérogations par arrêté spécifique, et ils peuvent également limiter certaines activités bruyantes pour les particuliers.

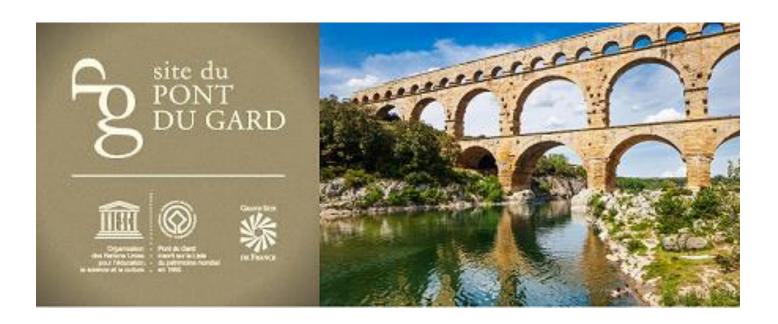
Rappel des tolérances pour :

- Bruits liés au comportement en semaine: 8h / 22h
- Bruits liés à une activité en semaine : 8h / 20h Le dimanche et les jours fériés : 10h / 12h
- Bruits liés aux chantiers en semaine exclusivement : 7h30 / 19h

Mais c'est essentiellement une question de civisme et de respect de ses voisins.

Donc, si vous avez un projet pouvant générer un bruit de voisinage, n'omettez pas de prévenir vos voisins immédiats et également la Mairie qui pourra alors prendre, si nécessaire, un arrêté. Nous vous remercions de faire un effort pour le respect de vos voisins, au sens large car, certains bruits sont audibles dans tout le village.

Jean-Paul COLLOT



La vie associative

Mémoire du Tango



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 08 JUIN 2018



À la fin de la Belle Epoque, puis dans les Années Folles et, enfin, à partir de 1950, le tango a connu en France trois grandes vagues de succès public. Mais la réapparition du tango dansé en France, depuis 1980, s'est effectuée en oubliant presque totalement les innombrables productions françaises issues des vagues précédentes. Et tout cet énorme patrimoine est menacé d'oubli et de destruction. C'est pourquoi l'association **Mémoire du Tango** s'est fixé comme but de « Sauvegarder tout le patrimoine relatif au tango ; collecter des témoignages, des partitions, des programmes et tous les documents relatifs à ce fonds ; collecter

des enregistrements, sur support matériel ou numérique ; sauvegarder et diffuser ces connaissances par les divers moyens disponibles de la communication ; mettre à disposition de ses adhérents et du public les résultats de ces recherches. »

Depuis sa création le 26 septembre 2016, l'association a intégré 9 membres d'honneur, 5 membres bienfaiteurs et 3 associations partenaires. Elle a recueilli 48 adhésions comme membres actifs avec cotisations, dont 3 au titre d'une association.

Depuis cette date, 10 Lettres ont été envoyées, sur des sujets divers. Ont signé ces lettres différents membres de l'association.

L'association a reçu plusieurs dons, en argent, ou de documentation et de matériels divers :

- 1000 € de l'association Tango Paty (M.Chabannon).
- 100 € de monsieur Renoud-Grappin (Nyons)
- de monsieur Alain Chabert de nombreux disques et partitions.
- de monsieur Juda, une méthode de danse des années 20.
- de madame Tramier, environ 120 revues de tango (La Salida, Farolito)
- de monsieur Pascal Botella, un important lot de disques 33 tours de folklore sud américain.
- de monsieur Pierre Briffaut, un lot de cassettes audio (environ 300) de vidéos, de documents divers (revues, livres) et une très importante collection de Francisco Canaro (environ 500 disques 78 rpm et 10 CDs).

Depuis cette date, souvent par le biais du site Bibletango, nombreux contacts de danseurs, de

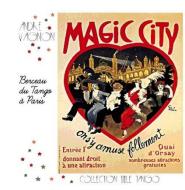
musiciens ou de Djs à la recherche de renseignements, de partitions, de thèmes particuliers. Cela a été l'occasion de proposer l'adhésion à ceux qui n'étaient pas sociétaires. 5 adhésions ont été ainsi recueillies. Enfin, le site www.bibletango.com, qui accueille la communication de l'association, a été repris par Mémoire du tango. Il représente environ 40 000 visites mensuelles.

Le bureau actuel a été reconduit.

La suite des débats a été centrée sur la nécessité de trouver une institution qui accueille Mémoire du Tango et toutes ses collections, avec la possibilité de mise à disposition du public. Quelques sociétaires vont tenter des démarches auprès de la municipalité de Nîmes.

La réunion a été l'occasion de présenter les dernières publications, notamment le livre *Magic City*, *berceau du tango à Paris*, de André Vagnon.

Et la soirée s'est poursuivie fort agréablement par un petit bal tango animé par la DJ Hélène Chabrier.





Jour de Fête

JOURNÉE SANS FRONTIERES



Chaude ambiance (au propre comme au figuré) le dimanche 8 juillet sur la place de l'église de Saint-Maximin. L'Association Jour de Fête organisait une Journée sans Frontières destinée à permettre aux habitants et résidents de se rencontrer et de faire connaissance de manière chaleureuse et décontractée. Des représentants de dix pays ont ainsi pu présenter certains aspects de leurs traditions culturelles et de leurs spécialités culinaires: Pâtisseries et musique marocaines, pâtes italiennes, café turc, délices sucrés argentins, bière belge, raclette suisse,

plats traditionnels ivoiriens, gâteaux et beaux-arts polonais, saveurs britanniques et recettes de chasse françaises. L'école communale a également participé à la fête en présentant les dessins de ses élèves sur le thème de la multiculturalité. Comme la population saint-maximinoise a répondu en nombre et avec ferveur à l'invitation qui lui était faite, tout a concouru à faire de cette journée une réussite qui en appelle d'autres.









Les personnes souhaitant faire partie de notre association sont invitées à se faire connaître en s'adressant à :

- Association Jour de Fête, 1, rue des Ecoles, 30700 Saint-Maximin
- Catherine CLAVERIA, présidente de JDF, tél. 06 78 29 39 71
- Isabelle ARQUE, vice-secrétaire, tél. 06 21 52 28 65
- mail: jourdefete.jdf@gmail.com

Comité des fêtes



C'est le mardi 8 mai qu'avait lieu le vide-grenier du Comité des fêtes. Dès 6 heures, une file interminable de voitures attendait pour s'installer aux abords du hangar. Emplacement très apprécié par l'attractivité du prix et de l'espace avec véhicule prévu à cet effet. Malgré la météo incertaine, 91

exposants avaient répondu présents au déballage annuel.

Après avoir essuyé deux averses, le soleil était de retour en fin de matinée permettant aux chineurs de revenir en nombre et au comité de démarrer l'apéritif et les grillades qui rencontrent chaque année un vif succès.





À l'initiative du comité des fêtes, se déroulait la fête votive du village le weekend du 15,16 et 17 juin.

Au programme: manifestations taurines, orchestre «Abraxas», Color party, concours de boules et bal avec dj Loïc; pour terminer une excellente Fideua servie le dimanche midi animée par la Peña de Saint Etienne du Grès.

Un week-end bien rempli pour les bénévoles du comité des fêtes qui ont assuré.

Par leur investissement, sous le signe du beau temps, les membres du comité remercient toutes les personnes qui ont répondu présentes durant ce week-end mais aussi ses partenaires, la commune et tous ceux qui donnent de leur personne au comité depuis plusieurs années à tous merci et rendez-vous le 17 novembre pour le Loto annuel.







DOSSIER SPÉCIAL

« Nettoyons la garrigue ». Une action citoyenne

À l'initiative du SICTOMU et de la communauté de communes du Pays d'Uzès, la mairie de Saint-Maximin a organisé une journée citoyenne pour nettoyer la garrigue, le samedi 26 mai.

La population avait été informée de cette opération par affichage et distribution de flyers dans les boites aux lettres pour un appel aux bonnes volontés.

Malgré cette communication, seulement dix-sept adultes et cinq enfants étaient présents.

Les membres de la société de chasse, la Protectrice s'est particulièrement investie dans cette action civique.

Ce petit groupe, composé d'habitants de la commune, de chasseurs et d'élus s'est retrouvé au local de La Protectrice pour un petit déjeuner offert par la société de chasse.

Les abords de la route de Saint-Siffret sur le territoire de Saint-

Maximin ont été nettoyés. Plastiques, bouteilles, pneus, cannettes et autres ont été récupérés au bord de la route.

Trois gros dépôts sauvages ont été enlevés chemin de la Boissière, chemin de Bornègre et au bois de Perret.

Au total, 8 mètres cubes de déchets, témoignages de l'incivilité, ont été retirés de la garrigue de Saint-Maximin.

Pour clore cette matinée, la municipalité a offert un buffet champêtre et convivial dans la cour de la mairie.

Merci à tous les participants pour leur aide efficace et leur geste citoyen. Souhaitons qu'en 2019, nous soyons plus nombreux pour préserver notre joli village.

La commission ECTC









ZÉROPHYTO - Des solutions existent !

Le passage au zéro pesticide chimique est possible dans notre village. La commune de SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE met en pratique cette technique depuis 6 ans avec succès. Un défit, certes, mais avant tout l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature et du bien-être dans SAINT-MAXIMIN, avec des moyens naturels.

De nombreuses techniques en association permettent de limiter les mauvaises herbes et l'arrosage intensif : - paillage des massif (géotextile + minéral ou BRF ou paillis) - plantation d'essences méditerranéennes - désherbage manuel et mécanique des massifs

Pour la mise en place du zérophyto, la commune de SAINT-MAXIMIN vient d'acquérir un brûleur thermique à air pulsé afin de nettoyer les rues et les places du village. Les agents communaux passeront deux à trois fois au printemps lors de la pousse de la végétation et à l'automne.

Des brochures explicatives sont disponibles en Mairie pour la mise en pratique du zérophyto et la mise en œuvre des jardins méditerranéens.



La vie associative

Artémis/La Protectrice



Chasse caritative 2018

NAVARRO a organisé sa 4 ème édition de la chasse caritative en collaboration avec l'association des sportifs chasseurs. Jacques Bouchet et Marc Monnet membres de l'association sont venus parrainer la manifestation pour le week-end. Le samedi matin, une battue grand gibier a été organisée sur la commune avec l'équipe voisine. 40 chasseurs se sont retrouvés autour d'un buffet campagnard dans le foyer

La société de chasse de Saint-Maximin autour de Didier

municipal avant de participer à une chasse petit gibier dans la plaine de la commune.

Tout le monde s'est retrouvé à 19 h pour la traditionnelle vente aux enchères d'articles de sportifs donnés à la société de chasse pour récolter des fonds.

Des noms prestigieux tels que Julien BONNAIRE, Thibaut PRIVAT, Romain DUMAS, Julian ALAPHILIPPE, Bernard HINAULT, Murielle CHAVASSIEUX et bien d'autres, auront permis de réaliser une belle vente qui va permettre de reverser environ 1500€ à des associations caritatives locales et de permettre à des enfants de partir en vacances.

Le dimanche matin, 80 chasseurs se sont retrouvés pour une grande battue grand gibier sur 3 communes avec 90 chiens qui ont donné des frissons à tous les participants.

A la suite de la battue, un repas a été servi aux 120 personnes présentes dans une très bonne ambiance.

La société de chasse remercie tous les sportifs généreux, les acquéreurs de leur don ainsi que ses fidèles partenaires, les mairies pour leur soutien qui ont permis la réalisation de ce magnifique moment.

Les chasses caritatives de l'année ont permis de distribuer 2300€ à différentes associations Ligue contre le cancer

Action Aidants Handicap

Association parrainé par Christophe MOREAU pour enfants

Association parrainé par Jacques BOUCHER Pour personnes âgées.

L'équipe de chasse de Saint Maximin honore Jean-Claude Chazel

L'équipe de chasse au sanglier du village avait fait une promesse lors du décès de Jean-Claude Chazel, elle a été tenue.

Après une belle battue organisée en collaboration avec les équipes d'Uzès et de Vers Pont du Gard, une stèle au nom de Jean-Claude a été déposée sur le lieu de son dernier sanglier prélevé.

Autour d'une cinquantaine de chasseurs, et en présence de Luc Boisson et Dominique Vincent, maires des communes limitrophes, Didier Navarro, accompagné de Laurent Chazel et de Clément Chazel ont découvert la magnifique pierre où est gravé :

« Le pauvre Chazel a tué le sanglier », phrase prononcée par Jean-Claude juste après son prélèvement.

Après la cérémonie, un repas dans la propriété de Jean-Claude a été servi pour continuer ce qu'il a toujours aimé : « La convivialité ».

Une belle Journée nature

Organisée par la société de chasse de Saint-Maximin pour remplacer la chasse aux œufs, cette édition aura permis à une dizaine d'enfants de 5 à 12 ans de profiter de jeu en pleine nature.

À la suite d'une sortie d'orientation dans la garrigue, les enfants présents ont appris à se diriger avec une boussole.

Vers 13 heures des omelettes géantes, accompagnées de grillades, ont permis à une quarantaine d'adultes de se restaurer sur place.

La société de chasse remercie ses partenaires, la mairie et son conseil municipal pour leur soutien. Un remerciement à la famille Blanc de nous mettre à disposition ce magnifique lieu, aux participants de la journée et au bureau de la société de chasse pour son organisation.

Nettoyons la garrigue

Comme l'année dernière à l'initiative du SICTOMU, de la communauté de commune et de la mairie de Saint-Maximin, les bonnes volontés se sont retrouvées autour d'un café au refuge de la société de chasse pour nettoyer plusieurs secteurs du village.

Environ 8 mètres cube de déchets ont été récoltés par la quinzaine de personnes présentes, composées de chasseurs, d'élus et d'habitants de la commune.



À la fin de la récolte, la mairie de Saint-Maximin a offert un buffet très agréable dans la cour de la mairie.

Un grand merci aux participants pour ce beau moment citoyen et convivial.



La société de chasse rencontre les propriétaires

Cette année, la Protectrice a organisé sa réunion avec les propriétaires agriculteurs de la commune au Domaine de l'Aqueduc pour aborder les différentes problématiques de dégâts sur les cultures à venir.

Ce partage d'idées a permis de définir un plan de travail pour être plus efficace dans les moments difficiles et de confirmer la bonne entente avec le monde agricole sur le village.

Cette réunion a permis de présenter Jaques AMADORI, le nouveau président de la société de chasse communale.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les propriétaires présents à la réunion et nous espérons être à la hauteur dans les situations délicates.

Un grand remerciement à Jacques et Thomas VIDAL pour leur accueil.

ASLPT & Loisirs autour du Livre

A. S. L. P. T.

Cette année l'association a créé un atelier théâtre avec Cathy Ramon et ses "élèves" : les BLABLACOOL. Le spectacle de fin d'année qu'ils ont offert le 27 juin salle Jean Racine a fait passer un joyeux moment aux quelques 80 personnes présentes. Il faut dire que le Petit Chaperon Rouge et Blanche-Neige revisités sur un ton humoristique- décalé et mis en scène par Cathy avaient de quoi faire rire l'assemblée, qui ne s'en est pas privée.

De longs applaudissements ont salué la performance des acteurs et de leur "coach " puis Cathy invita les spectateurs à prendre un verre autour d'un buffet de pâtisseries maison. Une fin de soirée conviviale qui a permis de trinquer au succès de l'atelier.

Si la comédie vous tente, l'atelier se réunit chaque mercredi salle Jean-Racine, de 17h30 à 20h. Pour infos, tél 06 88 40 27 02.

<u>Gymnastique, Sophrologie, Yoga Pilates</u>: Sylvie toujours là, fidèle à ses élèves qui la suivent depuis de nombreuses années et aux nouveaux qui apprécient son professionnalisme et sa bonne humeur permanente. Pour infos, tél. 06 14 82 65 77.

L'ASLPT n'a pas d'animations en perspective pour l'instant car elle a rétrocédé la buvette bleue du marché nocturne à Jean-Claude Bourdier qui la tiendra avec les deuchistes du 2CV CLUB de SAINT-MAXIMIN.



L. A. D. L. "la bibliothèque"

Elle marche bien. Une troisième armoire a dû être ajoutée car les livres s'accumulent, notamment avec le don des 150 beaux et bons livres de Mme Noëlle Girard que nous remercions. Par contre, le nombre d'adhérents augmente très lentement. Les Saint-Maximinois n'aimeraientils pas lire?

Arlette et/ou Christiane vous attendent chaque mercredi de 14h30 à 17h30 dans leur local de la salle des associations.

Pour infos, tél. 04 66 22 74 09

La vie communale

FÊTE NATIONALE

Ce 13 juillet 2018, 150 personnes étaient réunies sur la Place de l'Eglise.

Cette année, l'association la société de chasse la Protectrice et Artemis ont tenu la buvette pour l'apéritif mais ont également participé au bal jusqu'au bout de la nuit. Merci à eux!

Après le discours solennel de M. le Maire, Luc Boisson, c'est autour d'un bon repas concocté par le traiteur d'Uzès Teissier que les festivités ont commencé. L'orchestre Factory Wall, revenu cette année, a su faire rythmer et danser l'assemblée sous ce magnifique ciel étoilé.



À la tombée de la nuit, les villageois se sont rassemblés autour de l'école où le feu d'artifice fut tiré.

Après le bouquet final, jeunes et moins jeunes ont profité pleinement de cette soirée. Encore une magnifique fête au cœur de notre beau village.





TRAVAUX CENTRE-VILLAGE



Après une période très compliquée due au mauvais temps et à une présence peu assidue de l'entreprise, les travaux vont se terminer pour le 13 Juillet avec autorisation à la libre circulation.

Tous les réseaux enterrés ont été vérifiés, une canalisation d'eau diamètre 125 a été créée pour l'alimentation et la conformité des poteaux incendie et la suppression de 250 mètres linéaires de canalisation d'eau en amiante ciment.

La rue Haute et la rue de la Carrière Creuse ont été refaites en enrobés avec caniveau central en béton.

La rue et la place du Planas, la calade des Soupirs et la calade blanche sont traitées en béton imprimé.

L'équipe municipale s'était prononcée pour une amélioration des rues dans le centre village, c'est une première étape aujourd'hui réalisée, avec le concours du Département et de L'Agence de l'eau.

Jean-Paul COLLOT





Dimanche 18 mars: 1er XC de Saint Maximin

'Cette année, UZES VELO CLUB s'est lancé un nouveau défi : organiser une manche du challenge gardois VTT, ce qui porte à quatre le nombre d'épreuves organisées par l'UVC en 2018.

Comme il faut environ trois mois pour en préparer une, le compte est vite fait, on se retrouve sur le pont toute l'année! Eh bien tant pis, on s'est lancé quand même. Il fallait donc trouver un site accessible susceptible d'accueillir entre 600 et 700 personnes, avec parking et électricité à proximité, tracer des boucles, pour les grands, pour les petits, ouvrir quelques monotraces, déboiser parfois, obtenir les autorisations nécessaires et notamment l'accord de la commune concernée,

trouver des soutiens, des sponsors, des bénévoles, etc, etc...

Et finalement, pari réussi : le jour J, ce dimanche 18 mars, tout était prêt, non sans mal ! C'est le village de Saint Maximin qui nous a accueillis. Dès le début du projet, le maire et ses adjoints nous avaient accordé leur soutien.

La météo, un temps incertaine, a finalement été clémente. Fraîche certes, mais nous sommes passés à travers les orages qui ont frappé le département.

Des poussins au Masters 50, ce sont 343 coureurs qui ont répondu présents, dont une double championne de France.

A partir de 9h30, les courses se sont enchaînées régulièrement. Le parcours, physique et que les pluies récentes n'avaient pas dégradé, a comblé la plupart des coureurs.

Le public, fin connaisseur, a pu apprécier la hargne des vététistes de tous âges qui nous ont offert de belles joutes. Et s'il est un geste qu'il fallait retenir pour imager l'esprit de sportivité qui a prévalu durant cette journée, c'est l'arrivée des deux vainqueurs de la catégorie reine, main dans la main, un grand sourire aux lèvres. C'est ça le VTT!

Une grande journée également du côté des 36 coureurs d'UZES VELO CLUB. Déterminés à faire briller leur nouveau maillot, ils nous ont offert deux podiums et plein de très belles places, pour preuve le magnifique tir groupé de nos minimes qui font 6, 7, 8 et 9! Il y avait du rouge partout sur la ligne d'arrivée! Côté malchance, le pompon revient au jeune poussin Hugo: parti en tête, il a été victime comme il y a un mois, d'un saut de chaîne qui l'a relégué à la 15ème place. Pas assez pour le décourager, la rage au cœur et les dents serrées, il remonte ses adversaires un à un pour finir au pied du podium!

Les récompenses remises par les élus locaux, il ne restait plus aux 30 bénévoles qu'à tout remballer, débaliser, nettoyer, transporter, ranger..... fourbus mais contents, tous ne pensent déjà qu'à remettre ça en 2019 et certains cogitent déjà sur les points à améliorer au parcours..... C'est ça la passion!

Un grand merci à la commune de Saint-Maximin, son Maire Mr BOISSON, ses adjoints, Mrs ROUAUD et ARQUE, pour leur soutien dans tous les domaines, au caveau des Collines de Bourdic qui nous a offert nombre de lots qui nous ont permis de combler les meilleurs des participants et à Didier NAVARRO dont l'aide pour préparer le terrain nous a été précieuse. Sans eux, la journée n'aurait pas été aussi belle! »



Denis ORIVELLE Président d'UZES VELO CLUB

La vie de l'école

L'année scolaire 2017-2018 se termine, année riche en manifestations diverses pour le bonheur des enfants sans oublier l'excellent travail des enseignants et du personnel.

Pour notre plus grande joie, nous repartons vers une rentrée à 4 classes et pour une amélioration des conditions de travail puisque nous allons réaliser quelques travaux durant cet été.

En tout premier lieu, il s'agira d'équiper les classes non pourvues à ce jour, d'un chauffage réversible (climatisation + chauffage) et de supprimer l'exploitation dite au gaz qui nous a fait subir durant l'hiver dernier quelques soucis.

Le second point est de remplacer le sol de la classe maternelle que nous devions faire depuis quelques temps. Cette opération se fera début août pour le plus grand plaisir de tous.

Alain ROUAUD

L'année scolaire arrive à sa fin avec un bilan positif quant aux activités et aux pédagogies enseignées.

Après quelques inquiétudes pour le maintien de la quatrième classe, l'équipe enseignante dont les remplacements sont en cours, est heureuse d'accueillir en septembre un effectif total de 83 élèves, effectif qui permet le maintien de cette classe.

Au cours de la kermesse, Monsieur Le Maire a remis le traditionnel dictionnaire aux 12 CM2 qui quittent l'école de Saint Maximin à qui nous souhaitons « bonne chance » pour leur entrée dans la vie de collégiens.

Bonnes Vacances bien méritées à tous !!!

Sylvie GALOFRE



Parole citoyenne

ONF Obligations légales de débroussaillement



Les obligations légales de débroussaillement ont été très largement observées par les propriétaires de Saint-Maximin, les services de l'ONF ont d'ailleurs remarqué cette coopération spontanée, mais dans l'intérêt de tous et surtout pour la protection de vos biens.

Le 1^{er} Aout aura lieu une dernière visite des services de l'ONF, mais n'oublions pas qu'un entretien tous les deux ans sera nécessaire pour maintenir efficace cette obligation de débroussaillement

Nous espérons que vous avez observé comme nous suite au débroussaillement, une réelle mise

en valeurs de l'espace et de l'environnement dans notre village.

Pour sa part, la commune qui a investi financièrement et humainement dans cette opération en 2018, et renouvellera cet effort pour 2019.

Jean-Paul COLLOT

En 2017, le choix du débroussaillage s'est porté sur 3 communes du Gard dont Saint-Maximin.

L'Office National des Forêts avec la participation de la mairie s'est déplacé à 3 reprises chez les particuliers concernés. Il faut reconnaître que chacun a donné de sa personne et que les conclusions sont assez satisfaisantes.

Il est bien sûr recommandé d'entretenir ces parcelles chaque année afin d'assurer la sécurité de tous.

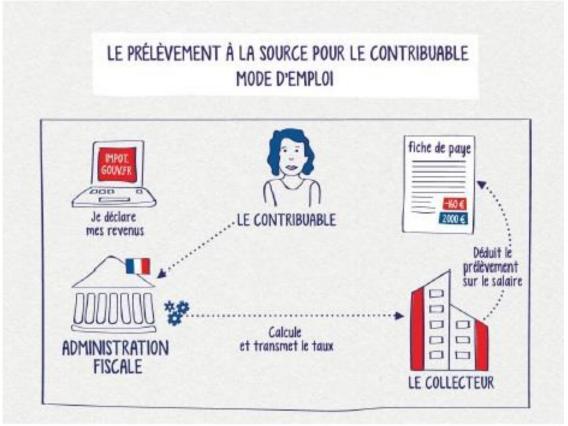
Alain ROUAUD



Un grand merci aux saint-maximinois pour leur bonne volonté ainsi qu'à notre élue, Mme Catherine HALLUIN qui a suivi ce dossier avec beaucoup d'implication.

Informations diverses





Agenda

08 août 2018	Marché nocturne
24 août 2018	Vide grenier nocturne
03 septembre 2018	Rentrée des classes
08 septembre 2018	Concert classique et musique populaire méditerranéenne 18h30- église Saint-Blaise - Association JDF
11 novembre 2018	Commémoration du centenaire de l'armistice
11 au 13 novembre 2018	Exposition Centenaire de l'armistice – Salle J. Racine
17 novembre 2018	Loto du Comité des Fêtes
Décembre 2018	Repas des aînés
11 janvier 2019	Vœux du Maire



MAIRIE: 04.66.22.17.90

contact@mairiestmaximin.fr

www.mairiestmaximin.fr

Accueil du public :

lundi, mercredi, jeudi & vendredi: 9h00 - 11h00 Agence Postale Communale: 04.66.59.64.40

Lundi, jeudi & vendredi : 8h45 - 11h45

Mardi: 13h30 - 16h00 Mercredi: 8h45-12h30